

Transports intelligents :

Quelles actions publiques attendues ?

Comment préparer leur mise en œuvre ?

Xavier DELACHE
SETRA



Plan de l'intervention

- Contexte
 - Directive 2010/40
 - Préparation d'une stratégie nationale
- Actions candidates : aperçu
- Suites envisagées : exemples

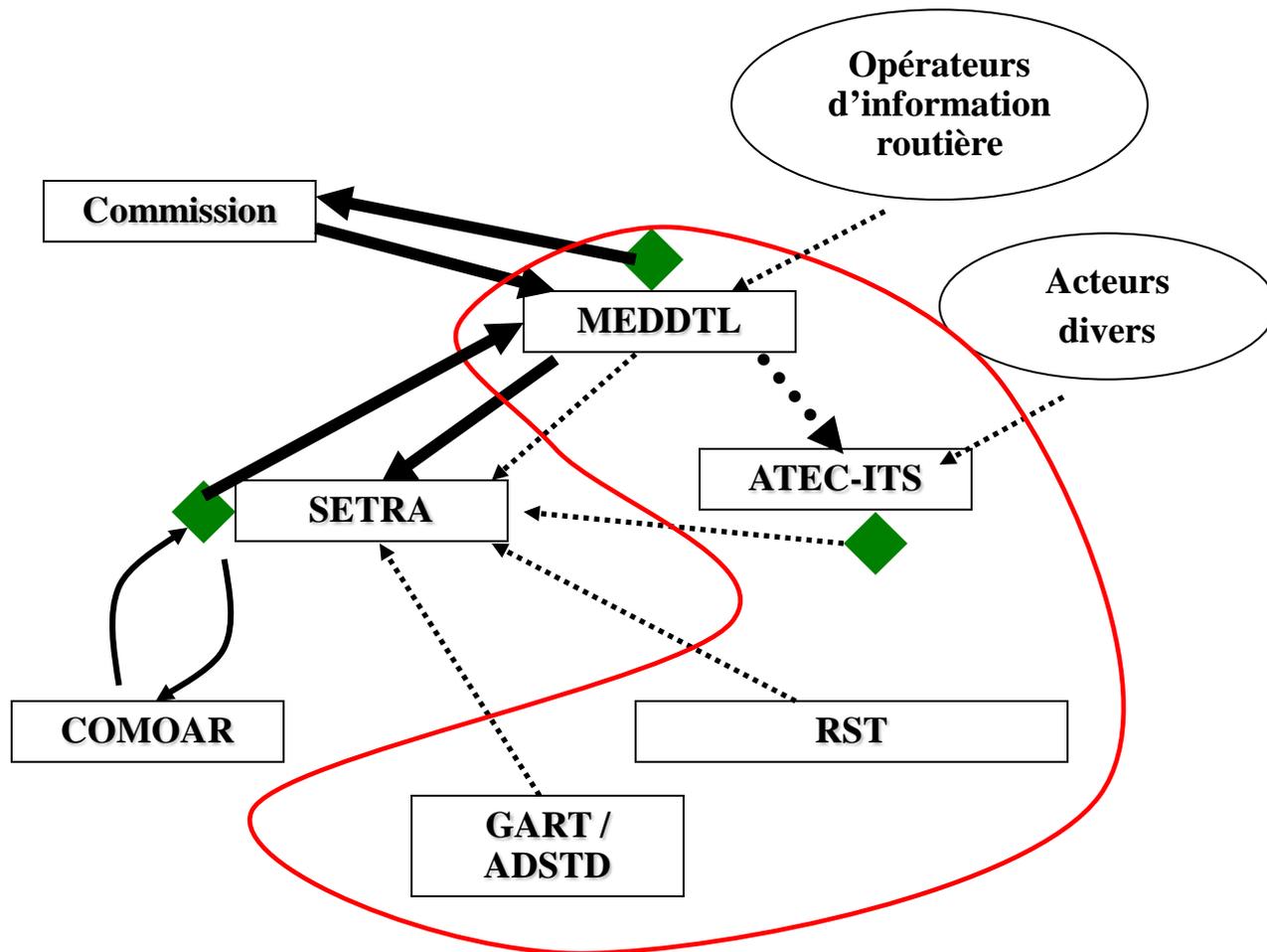
Contexte : Directive 2010/40

- Objectifs
 - Déploiement de STI paneuropéens
 - Interopérabilité des systèmes et continuité des services
- Spécifications
 - Mise à disposition et échanges de données
 - Fonctionnalités, niveaux de service ?
 - Architectures ?
- Actions prioritaires (art 3)
 - Services d'information multimodale (2014)
 - Services d'information trafic en temps réel (2013)
 - Informations universelles gratuites de sécurité sur le trafic (2012)
 - Appel d'urgence interopérable (eCall) (2012)
 - Information sur les parkings sécurisés (2013)
 - Réservation de parkings sécurisés (2014)
- Déploiement des STI (art 5)
 - Les spécifications s'imposent aux nouveaux services





Stratégie nationale (1) ? organisation de la concertation



Stratégie nationale (2) ?

Attentes des acteurs

- Amélioration de la gouvernance
- Vision commune des services et de leur production
 - Mise en avant de services « phares »
 - Priorisation des réseaux pour le déploiement
 - Elaboration d'architectures, si besoin
 - Réflexion sur une « régulation » adaptée de la qualité
 - Facilitation des échanges de données
 - Méthodes d'évaluation partagées
 - Systèmes prioritaires pour l'innovation – expérimentation (dont systèmes coopératifs)
- ... tout en laissant la place à l'innovation par le marché
 - Nouveaux acteurs (ex : applications mobiles)
 - Nouvelles attentes des usagers (ex : « 3ème mode » ; CO2)



Identification des actions (1) services « phares »

- Méthode de travail
 - Travaux européens (EasyWay, CEDR)
 - Proposition de critères
 - Maturité du service
 - + perspective de moyen terme des systèmes coopératifs
 - Contribution aux objectifs de sécurité, fluidité, environnement
 - Besoins de « réguler » : qualité, continuité, organisation-architectures
 - Priorisation concertée avec les acteurs



Identification des actions (2) services « phares »

- Information routières avant le voyage
 - Évènements prévisibles (chantiers...) affectant le réseau routier
 - Condition hivernales et conseils attachés
 - Prévisions de conditions de circulation sur le réseau routier et conseils attachés sur les itinéraires routiers
 - Offres de P+R (parcs relais multimodaux)
- Information routière pendant le voyage
 - Événement en temps réel et conseil en reroutage attachés
 - Temps de parcours et navigation dynamique
 - Évènements affectant la sécurité en temps réel
 - Capacité de P+R et correspondance avec les TC en temps réel
- Information vitesse embarquée
 - Limitation de vitesse statique
 - Zones et conditions de vigilance accrues
 - Limites de vitesse temporaire et dynamique
- Information fret
 - Parking PL – offre statique et offre en temps réel
 - Autres services dédiés au fret, à l'appui de la gestion des réseaux





Mise en œuvre des actions (1) suites de la concertation

- Quelques questions à approfondir
 - Intermodalité ?
 - Entrée par l'avant-voyage, avant d'aborder le temps réel (cf. UK ?)
 - Entrée par un interface particulier : ex : P+R
 - Echanges de données ?
 - Statut de la donnée, lien avec l'opendata ?
 - Lien avec la gestion coordonnée des réseaux en temps réel ?
 - Besoin d'entrepôt national de données temps réel ?
 - Principes de tarification « orientée vers les coûts » ?
 - Besoins d'architectures ?
 - Pour quels services en priorité ?
 - Risque de freiner l'innovation ?
 - Besoin et modalités de « régulation » de la qualité ?
- Besoin d'une concertation élargie
 - Autorités et opérateurs de transports collectifs
 - Opérateurs de téléphonie



Mise en œuvre des actions (2) exemple de la qualité

- Pourquoi s'intéresser à la qualité ? Quels motifs à réguler ?
 - Comportements - gestes de conduite "inefficaces"
 - Comportements de re-routage "inefficaces"
 - Sur-charge attentionnelle
 - Faible feed-back des usagers sur certains paramètres de qualité
 - Information "de séduction" (ex : zone dangereuse versus radars)
- Agenda
 - Action « c » de la Directive (événements « inopinés ») : fin 2012
- Travaux existants UE, USA, etc...
 - → principaux paramètres : précision, latence, complétude
- Approche : « référentiel partagé »
 - compréhension commune des enjeux de qualité
 - = efficacité de l'information + coûts de la donnée
 - selon les types d'informations / événements+ réseau concerné
 - priorités = événements inopinés, travaux, vitesse limite, reroutage
 - NB : fort lien avec les systèmes coopératifs « day one »

xavier.delache@developpement-durable.gouv.fr

www.setra.developpement-durable.gouv.fr

